

→ Avant

2 des 5 chambres de la maison n'étaient pas chauffées. Au point que Issam, 20 ans, « ne dormait plus dans sa chambre depuis 2 ans », se désolait Chahinez.

Conséquence de l'absence d'isolation et de la forte humidité, des moisissures s'étaient développées partout sur les murs et autour des fenêtres.

On voit ici Mathieu Marty aux côtés de Mohammed, dans sa chambre, et de Nicolas Cordier, de la Fondation Leroy Merlin.

Texte : Emmanuelle Babé



Photo : Sabrina Budon

→ Après

La chambre de Mohammed a, comme les autres, été entièrement isolée et rénovée

Dans celle des parents, le chien-assis a été remplacé par un velux pour limiter les ponts thermiques. La réfection de la toiture a permis de résorber l'infiltration dans le conduit de cheminée qui menaçait de tomber.

« C'est un changement radical dans lequel Abbas et Chahinez ont vraiment eu à cœur de s'investir », souligne Camille Deguy, coordinatrice sociale et financière chez Réseau Éco Habitat (photo).

« Camille nous a poussés à y croire, jusqu'au bout », ajoute Abbas.

Texte : Emmanuelle Babé



Photo : Constance Decorde

Propriétaires occupants / Propriétaires bailleurs



Une aide pour les rénovations d'ampleur



© Damien Carles / Terra



© Laurent Mignaux / Terra



© Cyril Chgot

Les projets accompagnés

Économies d'énergie : isolation thermique intérieur ou extérieur des murs et plafonds, ventilation, remplacement des menuiseries, pompe à chaleur, poêle à bois...

■ Une aide ajustée à votre niveau de ressources déclinée en 4 profils :

PLAFONDS de RESSOURCES AU 1 ^{er} JANVIER 2024				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence sur avis d'imposition			
	MaPrimeRénov'Bleu	MaPrimeRénov'Jaune	MaPrimeRénov'Violet	MaPrimeRénov'Rose
1	jusqu'à 17 009 €	jusqu'à 21 805 €	jusqu'à 30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	jusqu'à 24 875 €	jusqu'à 31 889 €	jusqu'à 44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	jusqu'à 29 917 €	jusqu'à 38 349 €	jusqu'à 54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	jusqu'à 34 948 €	jusqu'à 44 802 €	jusqu'à 63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	jusqu'à 40 002 €	jusqu'à 51 281 €	jusqu'à 72 400 €	supérieur à 72 400 €
Par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Pour tous les propriétaires occupants quels que soient leurs revenus ou bailleurs intermédiaires et supérieurs puis à l'ensemble des bailleurs à compter du 01/07/2024.

→ **Après le 1^{er} juillet 2024** : les demandes d'aide pour des rénovations de **maisons individuelles basées en métropole ayant une classe énergétique F ou G** seront systématiquement orientées vers **MPR' parcours accompagné**, peu importe la catégorie de ménage à laquelle vous appartenez.

■ Conditions :

→ améliorer la classe de performance énergétique du logement d'au moins **2 classes** (Ex : de F à D) ;



Gain de 2 classes de F à D :



→ inclure au moins 2 gestes d'isolation ;

→ ne pas conserver une chaudière fonctionnant majoritairement au fioul ou au charbon ;

→ recours obligatoire à Mon Accompagnateur Rénov' ;

→ réalisation obligatoire d'un audit énergétique ;

→ recours à une entreprise **RGE*** ;

→ valorisation des **CEE**** par l'Anah.

■ **Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans à la date où la décision d'accorder la subvention est prise.**

■ **Le propriétaire occupant doit s'engager à vivre dans son logement pendant 3 ans à titre de résidence principale.**

■ **Ne pas bénéficier d'un prêt à taux 0% (de moins de 5 ans sauf en OPAH).**

Montants des primes selon les travaux réalisés ?



F CLASSE	Plafond de dépense éligible	très modestes	modestes	intermédiaires	supérieures
		MaPrimeRénov'Bleu	MaPrimeRénov'Jaune	MaPrimeRénov'Violet	MaPrimeRénov'Rose
Gain de 2 classes Ex. : de F à D	40 000 € (HT)			45%	30%
Gain de 3 classes Ex. : de F à C	50 000 € (HT)	80%	60%		
Gain de 4 classes ou plus Ex. : de F à B	70 000 € (HT)			50%	35%
Bonification sortie de passoire (HT) de F/G à la classe D minimum		+ 10%			

* **RGE - Reconnu Garant de l'Environnement**



** **CEE - Certificat d'Économie d'Énergie**

